

Conditions générales d'organisation des cours préparatoires en Médecine Année académique 2025-2026

Inscription

Les frais d'inscription comprennent la participation aux cours, l'accès à la plateforme UNamur – Formations et, pour certaines matières, des syllabus identiques pour les deux sessions.

L'inscription aux cours préparatoires est gratuite si l'étudiant (ou les personnes dont il est à charge) peut faire la preuve qu'il perçoit, au moment de son inscription, une intervention financière (un revenu d'intégration, une aide sociale ou toute autre aide financière ponctuelle) de la part d'un C.P.A.S. **La gratuité n'est accordée qu'une seule année.**

L'inscription est remboursée à 50 % :

Si l'étudiant s'inscrit à l'UNamur en 2026-2027 et qu'il bénéficie d'une allocation d'études de la FWB. La demande doit être introduite avant le 30 septembre 2025 [via le formulaire en ligne](#).

Le remboursement est effectué à partir du mois de janvier 2027 dès que la Fédération Wallonie-Bruxelles nous a confirmé l'attribution de l'allocation d'études.

Désinscription

La désinscription se fait uniquement [via le formulaire en ligne](#)

Les droits d'inscription à la session sont totalement remboursés (moins 20 € de frais administratifs) à la fin du mois suivant la désinscription :

- pour la session d'hiver, si la désinscription a été introduite avant le 31 octobre 2025, un montant de 80 € (ou 120 € si l'étudiant ne s'est pas encore procuré ses syllabus) ;
- pour la session d'été, si la désinscription a été introduite avant le 15 juin 2026, un montant de 60 € (ou 100 € si l'étudiant ne s'est pas encore procuré ses syllabus).

Plateforme UNamur – Formations

L'étudiant bénéficie d'un accès à la plateforme d'enseignement à distance UNamur – Formations. L'inscription à une session lui ouvre les droits aux cours correspondants à cette session uniquement. Les codes d'accès sont fournis à l'étudiant quelques jours avant le début de la session et sont valables jusqu'au jour du concours. **Cet accès est strictement individuel.** En cas de non-respect de cette clause, l'accès de l'étudiant à la plateforme sera immédiatement supprimé et aucun remboursement ne pourra être réclamé.

Syllabus

Les syllabus sont soumis aux droits d'auteurs. Ils ne peuvent donc être ni reproduits ni transmis à des tiers en version électronique sans l'accord écrit des auteurs.

Pour la session d'hiver

Les syllabus sont disponibles à partir du mercredi 22 octobre 2025.

Ils pourront être obtenus :

1. Lors de la séance d'information du mercredi 22 octobre
2. Avant le premier cours (de 8h00 à 8h40) du samedi 8 novembre à l'entrée de l'auditoire.
3. À Info études, [aux heures d'ouverture](#) du service

Ces syllabus NE SERONT EN AUCUN CAS ENVOYÉS PAR COURRIER. **Ils seront disponibles sur la plateforme en version PDF imprimable.**

Pour la session d'été

L'étudiant ayant participé à la session d'hiver ne doit pas acheter les syllabus pour la session d'été puisqu'ils sont identiques à ceux de la session d'hiver.

L'étudiant qui n'a pas participé à la session d'hiver DOIT commander les syllabus lors de son inscription. S'ils n'ont pas été commandés lors de l'inscription, ils ne seront pas disponibles sur la plateforme en version électronique et LA SEULE MANIÈRE DE LES OBTENIR PAR LA SUITE sera de venir chercher une version papier à Info études.

Les syllabus sont disponibles :

1. Dès le 3 mars 2026 à Info études [aux heures d'ouverture](#) du service.
2. Avant le premier cours (de 8h00 à 8h40) le lundi 29 juin 2026 à l'entrée de l'auditoire.

Ces syllabus NE SERONT EN AUCUN CAS ENVOYÉS PAR COURRIER. **Ils seront disponibles sur la plateforme en version PDF imprimable.**

- sur les cours de la session d'hiver pour l'étudiant ayant participé à la session d'hiver ;
- sur les cours de la session d'été pour l'étudiant les ayant commandés pour la session d'été.